

Abidjan, le 14 SEPT 2009

NOTE D INFORMATION

Relative à la procédure d'enregistrement des bagages accompagnés dans APSNet (AEROPORT)

Les bagages accompagnés devant faire l'objet d'un dédouanement sont manifestés par les agents des douanes de l'aéroport.

A cet effet, une annonce prévisionnelle d'escale fictive correspondant à l'ensemble des vols de la journée sera créée et rattachée à un manifeste import.

Ce manifeste import est créé chaque jour afin d'enregistrer tous les bagages accompagnés de l'ensemble des vols de la journée.

Dans la pratique, un manifeste principal import néant est soumis en début de journée afin de pouvoir obtenir rapidement le numéro SYDAM World correspondant. Par la suite, les bagages accompagnés sont enregistrés au fur et à mesure dans un ou plusieurs manifestes complémentaires à ce manifeste principal.

L'agent des douanes peut ainsi remettre le numéro SYDAM World aux passagers lors du dépôt des bagages.

THIA LABI DOMINIQUE

